



Publiez

- Vos formalités
- Vos marchés publics
- Vos enquêtes publiques
- Vos ventes aux enchères



ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

LDLlegales05@ebra.fr

LE DAUPHINÉ
libéré

Le Journal d'Annonces
Légales de référence

Tarif de référence stipulé
dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022
soit 0,183 € ht le caractère.

Les annonceurs sont informés que, conformément au
décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012,
les annonces légales portant sur les sociétés et fonds
de commerce concernés et publiées dans les journaux
d'annonces légales, sont obligatoirement mises en
ligne dans une base de données numérique centrale.
www.actulegales.fr

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



COMMUNE D'ENCHASTRAYES

Marché à Procédure Adaptée

Pouvoir adjudicataire : commune d'Enchastrayes
Objet du marché en procédure adaptée : déneigement des
voiries communales pour la saison d'hiver 2026/2027 et les 2
saisons suivantes.
Remise des offres : 02 novembre 2026 à 12 heures en mairie
d'Enchastrayes ou sur www.marches-securises.fr
Critères d'attribution : - 60% prix
40% valeur technique et capacité matériel
Retrait de la liste des rues à déneiger : demande à formuler
courriel à la mairie : mairie.enchastayes@orange.fr
ou à télécharger sur le site internet de la commune ou sur le site
marchés sécurisés.fr
Visite obligatoire
Renseignements techniques : Mme Vincent au 04 92 81 05 48
Date d'envoi du présent avis : 13/10/2026

519690400

Avis d'attribution

CDG05

Avis d'attribution

M. MARCEL CANNAT - Président
Immeuble Les Fauvettes II - 1 rue des Maronniers - 05000 GAP
Tél : 04 92 53 29 10 - mël : sandrine.clavel@cdg05.fr
SIRET 28050007500021
Objet : protection sociale complémentaire santé et prévoyance.
Nature du marché : Services
Procédure ouverte
Classification CPV :
Principale : **66512000** - Services d'assurances accidents et
maladie
Complémentaires : **79100000** - Services juridiques
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal
administratif de Marseille
31 rue Jean-François Leca
13235 Marseille - 2
Tel : 0491134813 - Fax : 0491811389
greffe.ta-marseille@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Tribunal administratif de Marseille
Attribution du marché
Valeur totale du marché (hors TVA) : 29800000 €
LOT N° 1 - Assurance prévoyance
Nombre d'offres reçues : 5, **Nombre d'offres reçues par voie
électronique :** 5
Date d'attribution : 22/09/26
Marché n° : S-PF-1846069
MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE MNT,

4 RUE D ATHENES, 75009 PARIS 9
Montant HT : 9 500 000,00 €
Le titulaire est une PME : NON
LOT N° 2 - Assurance santé
Nombre d'offres reçues : 6, **Nombre d'offres reçues par voie
électronique :** 6
Date d'attribution : 22/09/26
Marché n° : S-PF-1846069
MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE MNT,
4 RUE D ATHENES, 75009 PARIS 9
Montant HT : 20 300 000,00 €
Le titulaire est une PME : NON
Envoi le 14/10/26 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur
<https://www.marches-publics.info>

519555900

AVIS

Plan local d'urbanisme

COMMUNE D'ABRIÈS-RISTOLAS

Délibération : Définition des modalités de la mise à disposition de la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune déléguée d'Abriès

Le public est informé que par arrêté municipal n°20260409-01
du 9 avril 2026, le Maire d'Abriès-Ristolas a prescrit la
modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de
la commune déléguée d'Abriès, et que par délibération
n° 20261012-01 du 12 octobre 2026, le conseil municipal a fixé
les modalités de mise à disposition au public du dossier de
modification simplifiée n°1 du PLU.

Ainsi :

1. Le dossier de modification simplifiée du plan local d'urbanisme
de la commune sera tenu à la disposition du public pour une
durée d'un mois courant du 29/10/2026 au 30/11/2026

Le public pourra consulter le dossier et présenter ses
observations ou propositions éventuelles dans un registre dédié
et mis en place en mairie sise 1 place des Halles, Le Bourg,
05460 ABRIES-RISTOLAS, aux jours et horaires d'ouverture
habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelles :
Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

2. Afin de faciliter l'accès au dossier, celui-ci est également
disponible en ligne sur le site internet de la mairie l'adresse
suivante : <https://www.abries-ristolas.fr/>

Les observations pourront également être transmises par e-mail
à l'adresse suivante : mairie@abries-ristolas.fr et par voie
postale à l'adresse suivante :
Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, 1, place des Halles, Le Bourg,
05460 ABRIES-RISTOLAS

3. Les observations transmises par courrier électronique ou
postal doivent être reçues en mairie au plus tard le 30 novembre
2026 à 12h00, heure de fermeture de la mairie au public. Pour
les courriers postaux, la date de réception en mairie est prise en
compte.

Le registre papier est clos le même jour à l'heure de fermeture
de la mairie au public.

A l'issue de cette mise à disposition, Monsieur Le Maire, en
présentera le bilan au Conseil Municipal qui en délibérera, et se
prononcera sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLU.
Cette délibération peut être consultée en mairie aux heures
habituelles d'ouverture.

519736000



Marchés publics



Agir en Proximité
avec les acheteurs Publics et Privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

LE DAUPHINÉ
libéré

